

17 octobre 2024 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Conférence de presse du Président de la République au Conseil européen.

Emmanuel MACRON

Bonsoir, mesdames et messieurs,

Merci de votre présence pour cette conférence de presse à l'issue de ce Sommet européen. Je vais commencer, compte tenu à la fois de sa gravité et de son actualité, par la situation au Proche-Orient. Je prends la peine, comme à chaque fois, de venir faire une conférence de presse auprès de vous, et vous prenez la peine d'être ici devant moi. Je le fais à l'issue de chaque sommet comme de chaque conférence. Je prends la peine, à l'issue de chaque conversation avec un homologue, de faire des communiqués de presse pour exprimer la parole de la France. C'est pourquoi je voudrais me permettre, en commençant cette conférence de presse, de rappeler quelques règles.

Il y a chaque semaine des conseils des ministres. Les conseils des ministres sont rapportés à la presse par la porte-parole du Gouvernement et par un communiqué. Pour le reste, il appartient à chacun des participants à ce conseil de se montrer respectueux des règles et de ses fonctions, par éthique, par discipline personnelle, pour ne pas faire circuler des informations fausses, tronquées ou sorties de leur contexte, et il appartient aussi aux journalistes et aux commentateurs de traiter les rumeurs et les propos rapportés avec les précautions qui s'imposent. Et si des paroles qui sont rapportées, tronquées et déformées sont reprises entre guillemets, il n'est plus la peine de faire des conférences de presse ni de répondre à vos questions, vous en conviendrez avec moi.

Ces règles étant rappelées, qui valent pour les ministres comme pour les journalistes et qui, simplement, sont le cadre respectueux, démocratique et transparent dans lequel s'inscrit l'ensemble de mon action. Je dois vous dire combien j'ai été stupéfait de lire tant de commentaires, de commentaires de commentaires, de réactions, y compris de responsables politiques étrangers ou français, devant des propos que j'aurais tenus sans se poser la question de savoir ce qu'ils disaient et ce que j'aurais exactement dit. Je crois que je dis suffisamment sur la situation au Proche-Orient pour ne pas avoir besoin de ventriloques. Tout cela est une preuve, au fond, d'un délitement du débat public et d'un manque de professionnalisme des ministres qui

ont répété des propos déformés, des journalistes qui les ont repris et des commentateurs qui ne se sont pas attardés à la réalité et à la véracité de tels propos. Il faut donc remettre les choses en bon ordre et avec honnêteté, parce qu'il s'agit là, sur un sujet extrêmement grave, de la parole de la France, ni plus ni moins.

Ceci est d'autant plus grave que cela a blessé beaucoup de gens, en particulier plusieurs de nos compatriotes de confession juive, et dans un moment où, depuis maintenant plus d'un an, une de mes priorités est de préserver l'unité du pays. Je le dis là, rien ne doit susciter l'inquiétude sur la question d'Israël, au moment même où notre pays a à faire face à une montée des actes antisémites. Et constamment, les gouvernements successifs, moi-même, avons lutté contre toute forme d'antisémitisme dans notre pays sans relâche et, oserais-je le rappeler, dès juillet 2017, je rappelais combien l'antisionisme était un antisémitisme. C'était au Vel d'hiv et j'avais à mes côtés un Premier ministre appelé Benjamin NETANYAHOU. Il n'y a donc pas d'ambiguïté. Tous ceux qui voudraient la faire exister par ce type de manipulation non seulement se trompent, mais blessent certains et affaiblissent la France.

La France s'est toujours tenue aux côtés d'Israël. L'existence et la sécurité d'Israël sont intangibles pour la France et les Français. C'est pourquoi je vous confirme l'évidence : nous nous tenons en effet aux côtés de l'État d'Israël depuis le premier jour, lorsque David BEN GOURION l'a proclamé en 1948, conformément à la résolution 181 de l'Assemblée générale des Nations unies. Et que ceux qui donnent des leçons d'Histoire lisent cette proclamation, ils comprendront pourquoi la France a immédiatement reconnu l'État d'Israël et ne lui a jamais fait défaut. Cet engagement demeure, comme nous l'avons encore montré cette année en participant à la défense d'Israël contre les attaques de l'Iran et des Houthis du Yémen. Nous l'avons fait en avril comme en octobre sans coup férir. Et ce soutien ne faiblira pas, car Israël a droit à la paix et la sécurité, comme chacun au Moyen-Orient. Israël a le droit de se défendre face à ceux qui nient son existence, menacent les siens, attaquent son territoire. Nous serons aux côtés d'Israël dans ce combat, comme depuis le premier jour et même avant.

C'est pourquoi aussi, la France s'est trouvée, dès octobre 2023, aux côtés d'Israël, que nous avons été aux côtés des victimes, de toutes les victimes du 7 octobre, que nous avons aussi été aux côtés des victimes franco-israéliennes tout particulièrement, auxquelles nous avons rendu hommage le 7 février dernier à Paris, aux Invalides. Et la France est ainsi le seul État qui a organisé une telle cérémonie. Nous l'avons fait avec l'expérience du terrorisme dans notre chair, sans aucune complaisance, en sachant ce que le terrorisme islamiste signifie. Depuis le premier jour aussi, la France s'est battue pour la libération de tous les otages, avec présente constamment à l'esprit cette obsession.

Nous avons aussi agi. Nous avons mobilisé nos partenaires internationaux et j'ai, dès octobre 2023, proposé de lancer une coopération comparable à celle établie contre Daech en l'étendant au Hamas et aux autres groupes terroristes agissant au Moyen-Orient. À plusieurs reprises, les ministres compétents ont ainsi coordonné l'action internationale, pu échanger des informations, coordonné les mesures prises en termes de sanctions, d'interdictions, de vigilance. Nous avons aussi apporté notre soutien aux opérations ciblées qu'Israël a menées et pourrait mener contre

le Hamas, afin que ces derniers ne puissent plus jamais commettre leurs crimes. Nous avons aussi mis en garde l'Iran et ceux qui sont manipulés par cet État contre Israël, et nous les avons mis en garde sur les graves responsabilités qu'ils prendraient dans l'extension de la guerre à la région. Nous avons condamné depuis le début leurs agissements, s'agissant tout spécialement du Hezbollah, qui menaçait non seulement la sécurité des Israéliens, mais mettait aussi délibérément en danger l'ensemble des Libanais.

Mais il faut aussi aujourd'hui se rendre à l'évidence. Ajouter la guerre à la guerre n'amène ni la paix, ni la sécurité, ni pour Israël, ni pour personne dans la région. Les otages du Hamas restent détenus et leurs familles désespèrent. La situation humanitaire est catastrophique à Gaza. L'aide est entravée. Les enfants sont sans éducation. Les familles sont sans abri. Et qui peut croire que cela permettra aujourd'hui d'assurer la sécurité dans la durée ? Aujourd'hui est marquée par la mort de Yahya Sinwar et ce jour est un tournant en même temps qu'un succès militaire pour Israël. Je pense, en le disant, aux familles du 7 octobre. Cette occasion doit être saisie pour que tous les otages puissent être libérés et pour que la guerre soit enfin arrêtée.

Il faut en effet mettre fin aux opérations militaires, désormais, après ce résultat, accepter le cessez-le-feu à Gaza et ouvrir enfin une perspective politique crédible pour les Israéliens comme pour les Palestiniens. Nous y travaillons avec tous nos partenaires israéliens, arabes, américains. Au jour d'après la guerre à Gaza, il faudra donner à Israël des garanties solides pour sa sécurité, réformer l'autorité palestinienne et avancer vers la solution des deux États. Dans l'immédiat, il faut un cessez-le-feu à Gaza. Il faut urgemment multiplier les opérations humanitaires qui sont aujourd'hui à leur point le plus bas et avancer, en effet, pour que cessent aussi les violences perpétrées par les colons contre les Palestiniens en Cisjordanie. Il revient au Premier ministre NETANYAHOU d'agir et d'entendre ce que lui disent la France et tous ceux qui sont sincèrement attachés à la sécurité d'Israël. Ceux qui lui livrent les armes pour mener sur Gaza ses opérations ont une responsabilité particulière, car on ne peut pas appeler à cesser le feu et continuer à livrer les armes qui permettent ces excès.

C'est pourquoi nous continuerons à appeler au cessez-le-feu, à la réponse humanitaire urgente et à la solution politique. C'est dans ce contexte aussi qu'il nous faut agir pour le Liban. L'Iran et le Hezbollah portent une très lourde responsabilité dans la situation actuelle. En activant le Hezbollah contre Israël, en dépit de l'intérêt fondamental du Liban de se tenir à l'écart de la guerre, l'Iran a fait le choix cynique d'exposer les Libanais et de se préserver lui-même. Il a précipité l'élimination de M. Nasrallah et le déclenchement des opérations israéliennes. Le Hezbollah doit ainsi en tirer les conséquences. Il a des obligations. D'abord, celle de renoncer aux armes, au terrorisme, à la violence. Aujourd'hui qu'il est affaibli par la mort de son chef et la destruction de ses capacités militaires, ce que personne ne peut regretter, il doit permettre aux Libanais de se rassembler et de trouver les solutions aux crises multiples qui minent leur pays.

C'est pourquoi la France tiendra une conférence de soutien au Liban et à sa souveraineté le 24 octobre prochain. Celle-ci aura pour objet d'apporter l'aide humanitaire nécessaire aux centaines de milliers de personnes déplacées en conséquence des opérations israéliennes, de donner aux

institutions libanaises les moyens de tenir dans cette période dangereuse et de préparer l'avenir en prenant les premières mesures pour que l'armée libanaise puisse se déployer au sud du pays, mais aussi en facilitant le dialogue indispensable pour sortir de la crise politique. C'est dans ce contexte que la France demande à Israël de mettre fin à ses opérations militaires, de ne pas y étendre son action au sol, de respecter la souveraineté du Liban aussi bien que ses obligations à l'égard des Nations unies, s'agissant tout particulièrement de la FINUL. Je salue ici l'engagement sans faille de nos soldats au sein de cette force. Pour la France, la souveraineté du Liban est une cause essentielle qu'elle défendra toujours dans le respect de la diversité des communautés libanaises, convaincue que le Liban porte un message de paix et de diversité utile à toute la région, et qu'il est en quelque sorte, comme j'ai eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises, un pays plus grand que lui-même. Ce qui se joue au Moyen-Orient est essentiel pour l'avenir d'Israël, mais aussi pour la paix et la sécurité internationale. C'est pourquoi je suis en contact régulier avec le Premier ministre israélien, le Président iranien, l'ensemble des acteurs de la région, évidemment le Premier ministre libanais, mais également tous les dirigeants de la région, car c'est bien une conflagration générale qu'il faut éviter. Cela nécessite que l'Iran renonce à menacer Israël directement ou indirectement, qu'il revienne au respect de ses obligations nucléaires, mette un terme à ses activités dangereuses au Moyen-Orient, et cesse de surcroît de fournir à la Russie les armes qu'elle utilise contre l'Ukraine. Voilà ce que je souhaitais rappeler sur cette crise ô combien importante, loin des caricatures ou des commentaires, mais pour restaurer aussi la complexité de cette situation et pour dire qu'on peut être aux côtés d'Israël, de sa sécurité, de son existence, ce qu'est la France, de manière irrévocable et intangible, mais cela ne signifie pas pour autant ne pas avoir le droit d'être en désaccord avec le Premier ministre du gouvernement d'Israël. C'est même parfois une nécessité et c'est la responsabilité de la France.

Au-delà de cette question, nous avons tenu hier soir le premier sommet entre l'Union européenne et le Conseil de coopération des États arabes du Golfe. Il a permis de marquer notre attachement à un partenariat stratégique d'avenir avec les pays du Golfe, que nous devons désormais concrétiser avec la négociation d'accords de partenariat stratégique bilatéraux et l'identification de projets concrets sur le commerce, la connectivité, les transports, l'énergie, la sécurité. Nous avons pu avoir également une discussion stratégique sur les sujets que je viens d'évoquer.

Le Conseil européen, aujourd'hui, a pu d'abord échanger avec le Président ZELENSKY, venu présenter son plan de victoire. J'avais eu l'occasion de le voir sur ce sujet à Paris il y a quelques jours. Le Conseil a réitéré son soutien résolu à l'Ukraine, d'abord à travers une nouvelle aide macro financière de l'Union européenne pour les besoins actuels et futurs de l'Ukraine en matière militaire, budgétaire et pour sa reconstruction. Comme décidé au sommet du G7 en juin, ce prêt s'élèvera à 50 milliards de dollars, répartis équitablement entre les membres du G7, et sera remboursé par les revenus exceptionnels tirés des avoirs gelés russes. Une part substantielle des fonds européens qui seront mis à disposition de l'Ukraine devra permettre l'achat d'équipements militaires, avec une préférence claire vers des achats auprès de l'industrie européenne de défense. Cela se traduit aussi par la mobilisation des instruments de l'Union européenne pour soutenir militairement l'Ukraine. D'abord, la Facilité européenne pour la paix,

qui a permis cette année de financer l'achat d'équipements militaires essentiels grâce à la mobilisation d'une part importante des revenus exceptionnels tirés des mêmes avoirs gelés russes. Ensuite, la mission de l'Union européenne a formé déjà près de 60 000 militaires ukrainiens, et nous poursuivons, comme vous le savez, cet effort. Le Conseil européen a appelé à renforcer la protection des infrastructures énergétiques, soutenu les efforts pour renforcer celle-ci en Ukraine à l'approche de l'hiver, et à titre bilatéral, la France financera la reconstruction d'infrastructures critiques ukrainiennes dans les prochaines semaines.

S'agissant des autres sujets internationaux, nous avons pu marquer notre soutien à la Moldavie dans ce contexte électoral important, et alors que celle-ci est touchée par des actions hybrides menées par la Russie. Nous avons exprimé nos préoccupations sur la situation en Géorgie, alors que la dérive du gouvernement mène de fait à une interruption du processus d'adhésion, et alors même que là aussi, le peuple géorgien aura à s'exprimer dans quelques jours. Et nous sommes revenus sur quelques grandes crises : Haïti, le Venezuela ou la situation dans les Grands Lacs, même si cette dernière n'a pas donné lieu à des conclusions écrites.

Sur l'immigration, malgré une diminution du nombre global de franchissements irréguliers aux frontières extérieures de l'Union européenne en 2024, la pression migratoire actuelle nous impose de rester unis et d'apporter une réponse coordonnée à l'échelle européenne. Le Conseil européen a eu une discussion stratégique sur les différents volets de notre action et les travaux ont mené à l'identification de plusieurs mesures conduites de manière coordonnée. D'abord, la priorité qui consiste à mettre en œuvre le pacte asile et immigration. Celui-ci, poussé sous présidence française, adopté en début d'année, permet de préserver l'équilibre entre responsabilité et solidarité. Il a donc été décidé d'en accélérer la mise en œuvre. Nous devons, en parallèle, compléter ce pacte pour réviser le cadre législatif sur les retours. La Commission a été invitée à soumettre une nouvelle proposition législative afin de faciliter, accroître et accélérer les retours effectifs des migrants irréguliers. Nous avons appelé à intensifier l'action européenne sur la dimension externe des migrations en renforçant la coopération avec les pays tiers de transit et d'origine par la conclusion de partenariats mutuellement bénéfiques pour agir sur les causes profondes des migrations, mais aussi lutter contre les réseaux de passeurs et les trafics et conserver les voies de migration légales, et ce en utilisant les leviers européens à disposition permettant une politique efficace à la fois pour prévenir mais également faciliter les retours et réadmissions en mobilisant nos politiques de visa, de préférence commerciale ou d'aide au développement. Nous avons appelé à continuer à protéger les frontières extérieures, en particulier dans les cas d'instrumentalisation des migrations, je pense tout spécifiquement à la situation que subit aujourd'hui la Pologne, mais tout cela constamment dans le respect du droit international.

Voilà, mesdames et messieurs, ce que je souhaitais ici rappeler. D'autres sujets ont été évoqués, la compétitivité, en particulier le rapport DRAGHI, mais nous y reviendrons plus longuement en Hongrie dans quelques semaines, et j'aurai donc l'occasion d'y revenir à cet égard. Je vous remercie. Je vais maintenant répondre à vos questions.

Journaliste

Vous avez déjà largement répondu à la question que je voulais vous poser. Je voulais néanmoins revenir sur ce que vous avez dit concernant les polémiques suscitées par certains de vos propos et pour lesquelles vous avez montré du doigt ministres et journalistes, et indirectement l'AFP qui a fait une dépêche. Est-ce que vous n'avez pas aussi une part de responsabilité dans cette situation, avec certains propos qui peuvent survenir à des moments inattendus ou dans des circonstances un petit peu particulières ? Et la deuxième question était de savoir si tout cela n'affaiblit pas la France considérablement à un moment où elle souhaiterait jouer un rôle actif au Moyen-Orient ?

Emmanuel MACRON

D'abord, la France joue un rôle actif au Moyen-Orient. Ensuite, précisément parce que la situation est grave et que la France joue un rôle actif, je dis suffisamment de choses devant vous et à travers ma bouche, et à travers les communiqués qui sont écrits, comme je l'ai dit, pour ne pas avoir besoin de ventriloques. Et donc, je pense que non, la responsabilité, c'est les gens qui n'ont pas l'éthique de tenir ce qu'est un Conseil des ministres, c'est-à-dire que les propos sont rapportés par un porte-parole et par un communiqué. Ils ne sont pas déformés, ils ne sont pas rapportés hors du contexte, parce que le sujet est suffisamment complexe pour que tout se tienne, et chaque mot est précis. Je pèse à chaque fois mes mots sur ce sujet depuis le début. Et donc, je pense qu'à partir de là, je ne vais pas me mettre à faire des conférences de presse pour démentir des propos que j'aurais tenus et que je n'ai pas tenus. Sinon, on devient fou. Donc voilà, il faut de la discipline, de l'éthique, du sens de la responsabilité, précisément si on veut que la France soit forte. Sinon, je ne vais pas déplorer des conséquences dont vous avez collectivement créé les causes.

Journaliste

J'ai deux questions, une première sur la migration. Au niveau européen, on voit quand même une volonté des Européens de durcir la politique migratoire commune, les règles communes. Je voulais savoir quelles étaient vos lignes rouges, quelles étaient les lignes rouges de la France. Sur ce sujet toujours, la journée a commencé par un rendez-vous entre MELONI et une dizaine de chefs d'État. Mme VON DER LEYEN assistait à cette réunion. C'est une espèce de réunion préparatoire au Conseil. Est-ce que ça vous semblait normal que Mme VON DER LEYEN participe à cette réunion préparatoire ? Et puis je voulais savoir, sur le cas polonais que vous avez évoqué, si vous pensez qu'il faut une législation spécifique parce que je n'ai pas bien compris quand il y a des attaques hybrides ou pas. Et alors, je voudrais revenir aussi sur le prêt du G7. Vous avez dit : "répartition équitable des contributions", mais à l'heure qu'il est, ce n'est pas du tout le cas. Donc, ça veut dire que l'Union européenne ne participera que s'il y a la même contribution de la part des États-Unis ou pas ?

Emmanuel MACRON

Sur la dernière question, la quote part des 50 milliards de dollars, c'était en effet 20 milliards pour les Européens, c'était 20 milliards pour les Américains et 10 milliards pour les autres membres du G7. Il y a tout un débat, comme vous le savez, pour donner des garanties en fonction des incertitudes qu'il peut y avoir sur la réitération des avoirs gelés et des décisions prises. Et donc, l'Europe s'est mise en situation de faire entre 20 et 35 milliards, mais la juste

quote part, c'est 20. Tout ça se négocie ensuite dans la durée en fonction de la visibilité qu'on se donne sur la mobilisation des actifs. Non, donc mon souhait, c'est qu'on arrive à 20, si vous voulez ma réponse, mon souhait, c'est qu'on tienne notre quote part, pas qu'on fasse davantage. Parce qu'on aura donné suffisamment de visibilité, mais je pense qu'il est important que chacun prenne sa juste part, d'autant, oserai-je le rappeler, que le mécanisme et ses conditions financières ont été proposés par les Américains eux-mêmes, dans le cadre du G7. Voilà. Donc mon souhait, c'est celui-ci et c'est qu'ensuite, cet argent puisse être mobilisé pour les éléments de reconstruction, de soutien macro budgétaire, mais également d'achats militaires et que la part des Européens servent à acheter des équipements européens, parce que les autres font ça donc on a le droit d'être, au fond, pas plus bêtes que les autres.

Sur la question de la Pologne, je pense qu'il ne faut surtout pas de législation spécifique. Au fond, je comparerai la situation de la Pologne à ce que plusieurs États ont vécu à l'automne 2021, c'est-à-dire des attaques hybrides passant par la Biélorussie, si vous vous souvenez, qui avaient beaucoup poussé d'ailleurs sur la Pologne et plusieurs États baltes. C'est exactement la même chose qui est en train de se passer à la frontière polonaise aujourd'hui, où ils sont en effet menacés, pas menacés, mais chaque jour sous la pression de passeurs qui, avec beaucoup de violence, beaucoup de heurts à la frontière, font rentrer des gens que les Russes et Biélorusses font venir du bout du monde. Donc, c'est clairement une manipulation du phénomène migratoire pour déstabiliser un pays. Et donc, je pense que l'Europe a su montrer, par ses conclusions d'octobre 2021 et l'action que nous avons menée, à la fois la Commission et plusieurs pays, nous avons su faire face à cela. Et donc, il faut aider la Pologne à faire face à cette tentative de déstabilisation. Ensuite, sur l'évolution de nos règles, je pense que ces dernières années, nous avons avancé et je pense que l'avancée la plus significative est celle, précisément, du pacte asile et migration, car rappelez-vous, à partir de la crise migratoire, enfin de la deuxième crise migratoire, si j'ose dire, on a longtemps été bloqués et tout le sujet migration et asile était totalement bloqué dans nos conclusions.

On a décidé d'une approche graduelle et c'est ce qui a permis de relancer sous présidence française ce pacte asile et migration qui a été conclu en début d'année. C'est une avancée très concrète qui nous a permis de durcir les règles européennes, mais en restant cohérents et fidèles à nos valeurs. On se coordonne mieux pour prévenir les arrivées illégales. On a des règles beaucoup plus claires à l'entrée et on a mis des mécanismes et on a financé des dispositifs pour mieux enregistrer à l'entrée. On a des mécanismes d'enregistrement qui permettent le suivi ensuite, quand les grands irréguliers passent d'une frontière à l'autre, et on a des mécanismes de responsabilité de retour qui sont beaucoup plus opérants. Donc tout ça est une avancée, c'est pour ça qu'on ne dit pas un durcissement, on accélère, parce que la pression étant accrue, on accélère la mise en œuvre.

La France a beaucoup œuvré en lien avec nos partenaires en cela, on le fait sans changer les équilibres du pacte asile et migration parce que c'est un équilibre qui préserve les intérêts des pays de première entrée et des pays de mouvements secondaires. Donc, si on accélère simplement pour les pays de mouvements secondaires, on redéstablitise tout et on ouvre d'autres sujets. Donc ça c'est le premier point, l'accélération.

Ensuite, la directive retour est un des éléments qui, aujourd'hui, est bloqué depuis 2018 dans les termes de négociations. Et donc là, on a donné l'impetus politique pour pouvoir relancer cette discussion et que la Commission, en lien avec nos ministres compétents, puisse reprendre ce sujet et avancer. Donc tout ça, ce sont des éléments d'efficacité à la lumière de ce que nous avons su faire ces dernières années et qui permettent de mettre fin à beaucoup de divisions qu'il y avait.

À côté de ça, il y a ce qu'on appelle des solutions innovantes. Et là-dessus, c'est sur ce sujet que la réunion s'est tenue ce matin. Que la Présidente de la Commission fût présente ne me choque pas. Je pense qu'elle a défendu par construction les traités, et les traités sont clairs. C'est-à-dire que nous, nous voulons protéger mieux nos frontières. On veut lutter contre l'immigration irrégulière, les passeurs et tous ces mouvements clandestins, mais on veut le faire en étant fidèles à l'histoire, aux valeurs, aux principes des Européens. C'est dans nos traités et par essence, si je puis dire, la présidente de la Commission en est la gardienne. Donc, elle a été ce matin pour expliquer ce qu'on pouvait faire en restant dans ce cadre, et c'est une bonne chose.

Journaliste

Je voudrais quand même revenir sur les lignes rouges qui pourraient être les votes sur ce sujet de l'immigration. Le Gouvernement, par la voix de Bruno RETAILLEAU, semble soutenir l'idée de centres de retour à l'extérieur de l'Europe. Il estime aussi que l'Etat droit n'est pas intangible si on veut durcir la lutte contre l'immigration. Quelle est votre position ? Quelles limites poserez-vous à ce durcissement et l'approuvez-vous ? Y voyez-vous un risque de violation des droits de l'homme ? Et plus généralement, très concrètement, sur la solution des hubs de retour, quelle est votre position ?

Emmanuel MACRON

Moi, je suis pour qu'on dissuade et qu'on empêche les gens d'arriver sur le sol européen lorsqu'ils suivent des mouvements clandestins organisés. Je suis pour qu'on puisse accueillir les femmes et les hommes qui, combattants de la liberté, ont vocation à avoir l'asile sur notre pays et je suis pour qu'on soit beaucoup plus efficaces sur les politiques de retour vers les pays d'origine.

Ensuite, les lignes rouges sont celles que nous avons dans notre préambule et dans les textes que nous avons internationalement contractés. Mais on peut être efficaces en utilisant beaucoup mieux tout ce que nous permettent de faire ces grandes règles, qui me semblent d'ailleurs relever d'une forme de bon sens. Et donc, qu'on ait des discussions pour rendre plus efficace le retour vers les pays d'origine, j'y suis très favorable, mais qu'on ait des discussions avec des pays tiers qui accepteraient de garder les gens qu'on ne veut pas accepter, qu'on a refoulé, que les pays d'origine ne prennent pas, je suis plus sceptique. Mais pour moi, les règles sont claires. Elles sont dans nos textes et je les ai toujours rappelées.

Journaliste

Vous êtes sceptique ou vous estimez que c'est une communication de la part du ministre de l'Intérieur ?

Emmanuel MACRON

Non, je ne fais pas de qualification. Le ministre de l'Intérieur, le Gouvernement, il est là pour régler les problèmes des Français. Donc moi, je ne fais de procès à personne. Avoir un Gouvernement et un ministre de l'Intérieur qui veut lutter plus efficacement contre l'immigration clandestine, irrégulière et tous ces mouvements qui exploitent la misère, c'est une bonne chose. Ensuite, ça se regarde au cas par cas. Ce que le ministre a défendu dans le conseil compétent, justice et affaires intérieures, c'est exactement la ligne que je viens de vous donner.

Journaliste

Il n'y a pas une exploitation de la misère en utilisant des pays tiers ?

Emmanuel MACRON

Mais ce n'est pas aujourd'hui ce que fait l'Europe. Ce n'est pas ce que fait la France. La ligne qui a été défendue au Conseil justice et affaires intérieures est exactement celle que je vous ai décrite tout à l'heure, c'est-à-dire d'accélérer l'application du pacte asile et migration, de reprendre la discussion de la directive retour et d'agir en européen. Et pourquoi ? Parce que la France n'est pas un pays de première arrivée. C'est ça, la clé pour nous. Si nous, nous agissons de manière isolée, et si chacun agit de manière isolée, on détruit collectivement de l'intérêt.

C'est pour ça que j'entends beaucoup de commentaires sur tel ou tel modèle. Le seul modèle qui marche face à l'immigration irrégulière et à tous ces mouvements clandestins, c'est un modèle européen pragmatique, mais respectueux de ces valeurs. C'est le pacte asile et migration. C'est la directive retour. C'est le seul qui a montré son efficacité. Les autres modèles n'ont pas montré leur efficacité. D'ailleurs, je ne vois personne les utiliser. Ce qui a bloqué l'Europe, c'est quand des pays ont voulu jouer solo, quand des pays ont dit : "Nous, on ne joue pas avec les autres, on ne veut pas participer à telle solidarité. On a nos propres règles." Et là, l'Europe s'est divisée et ça a été la catastrophe. Mais le ministre suit exactement cette ligne dans les conseils auxquels il a participé jusqu'à présent.

Journaliste

Je vais revenir sur l'Ukraine. Vous avez parlé d'un plan, il y a de l'argent, mais tout est bloqué parce qu'un État membre, la Hongrie de Viktor ORBAN, refuse de donner son aval et veut attendre l'élection, et espère l'élection de M. Donald TRUMP. Est-ce que dans une Union qui se dit solidaire avec l'Ukraine, on peut accepter des comportements comme celui-là ? Et comment est-ce qu'on peut le contourner ? Parce qu'aujourd'hui, tout est bloqué.

Emmanuel MACRON

Non, d'abord, aujourd'hui, tout n'est pas bloqué puisqu'on a en début d'année décidé au niveau européen de donner de nouvelles visibilité à l'Ukraine. Et ensuite, nous avons justement pris les dispositions, c'est toute la subtilité qu'il y a entre le 20 et le 35, de donner à nos partenaires et nous donner la possibilité de faire, donc ça n'est pas bloqué. Et moi, je constate qu'à chaque fois, il y a eu des discussions âpres avec le Premier ministre hongrois, mais qu'à chaque fois, on a trouvé un accord, y compris il y a quelques mois. Donc, je pense que l'Europe a montré

depuis toutes ces années sa crédibilité. Elle a été unie pour sanctionner, pour soutenir l'Ukraine et à chaque fois pour prendre les décisions. Donc, on sait qu'il y a des désaccords, mais ils ont à chaque fois été résolus à la fin, donc on n'est pas bloqués du tout. On avance conformément aux accords qui ont été pris et les déboursements se feront conformément aux accords qui ont été pris.

Journaliste

Est-ce que vous pouvez nous décrire le changement de dynamique qui est intervenu ces derniers mois ?

Emmanuel MACRON

Sur quel sujet ?

Journaliste

La dynamique au sein du Conseil entre les forces politiques ces derniers mois. Quelles conséquences ? Et que répondez-vous aux critiques qui disent que dans un contexte où les urgences se multiplient, l'Europe est entrée en séquence électorale le mois d'avril, la Commission pourrait entrer en fonction le 1^{er} décembre et le premier texte de cette Commission au premier trimestre 2025 ? Est-ce qu'on n'a pas un moyen d'accélérer le calendrier ?

Emmanuel MACRON

D'abord, je pense que tout ce qui permet d'accélérer, ça a été d'ailleurs évoqué dans l'échange avec la Présidente du Parlement, est une bonne chose. Je pense qu'il faut en effet prendre des décisions. Le Conseil les prend à marche forcée et je souhaite que le Parlement puisse aussi mener son travail au plus vite.

Ensuite, vous savez, les évolutions politiques depuis 7 ans et demi, merci de me rappeler cette réalité, vous avez raison, les choses vont et viennent, mais je vois quand même une certaine constance. C'est qu'à la fin, quand je regarde ce qui a beaucoup bougé, notre Europe est de plus en plus consciente qu'elle a des défis multiples à traiter au même moment : les sujets de migration, le climat et les dérèglements climatiques qui s'ensuivent, la révolution technologique et l'intelligence artificielle et les guerres, et donc sa sécurité. Et donc, par rapport à il y a 7 ans et demi, pour moi, le changement le plus fondamental c'est qu'il y a un réveil stratégique des européens et qu'il y a beaucoup plus d'alignement sur le fait que nous avons besoin, en européen, d'agir ensemble et de préserver ce qu'on a appelé cette autonomie stratégique. Ce n'était pas dans les discussions il y a 7 ans et demi.

Sur l'immigration, c'est une question qui est depuis 10 ans au cœur des discussions européennes, donc je ne peux pas vous dire que ce soit un changement. Et après, on sait les solutions qui fonctionnent, on a vu celles qui ne fonctionnaient pas. Et je pense qu'on a mis en place des mécanismes communs qui sont en train de se déployer, donc je vois plutôt une consolidation.

Maintenant, je pense que le grand débat qui nous attend, et c'est pourquoi aussi je pense qu'il faut agir, c'est évidemment les deux guerres, celle en Ukraine et celle au Proche-Orient, où

l'Europe doit être une puissance stratégique de paix, c'est-à-dire qui produit de la paix juste et durable, pas par la capitulation ou l'abandon. C'est tout notre défi. C'est un effort énorme pour nous, Européens, parce qu'on est la principale puissance touchée. Et je pense que le défi sur la compétitivité est absolument clé. Il a été très bien posé par le rapport de Mario DRAGHI comme celui d'Enrico LETTA, auquel je souscris. Je me suis exprimé lors du discours de la Sorbonne, il y a quelques mois. Et ça, c'est un défi qui, je crois, est encore plus fort qu'il y a 7 ans et qui est, pour le coup, un grand changement et va devoir, à mon avis, nous faire prendre des décisions beaucoup plus audacieuses en termes de rapidité d'exécution, de simplification et d'audace budgétaire collectivement.

Journaliste

Pour revenir sur vos propos liminaires, est-ce que, clairement, vous démentez ? Je précise, vous avez remis en cause le travail de nos confrères. Je précise quand même que les confrères qui ont sorti ces informations ont recoupé leurs informations, comme on le fait toujours dans la déontologie journalistique, et que par ailleurs, vos équipes, pendant 48 heures, n'ont pas démenti ces propos. Donc ça, c'est ma première question. Est-ce que vous démentez ? Deuxième question sur le Mercosur, est-ce que la France est finalement prête à signer le Mercosur, comme le craignent certains acteurs en France ?

Emmanuel MACRON

Alors, sur le premier point, je vais être clair. Je ne peux pas l'être plus que je l'ai été. Si ce n'est pas dans le communiqué ou le compte-rendu du porte-parole, ça n'existe pas. Tout au long de l'année, on explique que des conseillers présidentiels disent ça, que le Président aurait dit ça, etc. À ce tarif-là, tous les jours, je fais des démentis ou des confirmations.

Quand j'ai quelque chose à dire, je fais un communiqué de presse ou une conférence de presse. C'est ça, la déontologie, il n'y en a pas d'autre. Et avec moi, il n'y aura pas de règle autre que celle-ci. Et depuis 7 ans, c'est comme ça. Je ne vais pas me mettre à faire des démentis sur des propos qui sont sortis de leur contexte et qui n'avaient pas vocation à être rendus publics. Et je ne pense pas deux choses différentes. Ce que je pense, la position de la France c'est ce que je vous ai dit. Et là où c'est grave, c'est de sortir des propos de leur contexte, de les déformer, et après, de vouloir qu'il y ait une réaction. Le travail de mes équipes n'est pas de faire des démentis sur des propos que j'aurais tenus dans telle ou telle réunion, parce que ce sont des propos qui n'ont pas vocation à être des propos publics. Sinon, je ne fais plus de propos publics et jamais. C'est ça, la déontologie collective, c'est la déontologie des ministres et c'est la vôtre.

Donc, je veux bien que vous recoupiiez, mais vous ne recoupez pas les propos qu'il y a avant, qu'il y a après la précision avec laquelle je m'exprime, comme je l'ai fait aujourd'hui devant vous. Sinon, on rentre dans un système qui est impossible, où je passe ma vie à faire des démentis sur ce que vous écrivez. Et regardez aussi la pratique qui est la vôtre depuis ces dernières années, qui consiste à mettre entre guillemets des propos après un conditionnel. Si ça, c'est du journalisme, on ne fait plus de conférence de presse, on ne fait plus de questions réponses, parce qu'à ce moment-là, il suffit que des gens vous répètent ce que je pense et puis vous demandez si je confirme ou pas, entre nous.

Donc honnêtement, ça ne peut pas marcher. Je suis suffisamment disponible et je réponds suffisamment aux questions pour qu'on ait des règles claires et qui soient saines pour le débat public. Et quand après, je vois des gens faire des surréactions dans tous les sens sur des propos sortis de leur contexte, et après en citant même des mots que je n'ai jamais prononcés, franchement, c'est une pollution et une espèce de dégradation du débat public. Voilà.

Mais bien sûr, tels qu'ils ont été rapportés, oui. Mais les propos que j'ai tenus, c'est ce que j'ai tenu dans mon communiqué de presse du même jour avec le Premier ministre NETANYAHOU et que je vous tiens là. Je ne vais pas commencer à rentrer dans un jeu où je démens et je confirme. Ça n'existe pas si ce n'est pas un propos que je tiens de telle sorte à ce qu'il soit écrit ou dit devant vous. C'est tout.

Pour le deuxième point, la France a une position claire depuis le début. Le Mercosur, en l'État, n'est pas un traité qui est acceptable. Et nous, nous demandons le respect substantiel des accords de Paris, des clauses miroirs et la protection des intérêts des industries et des agriculteurs européens parce que c'est une question d'équité des règles. Et de la même manière que nous avons soutenu la Commission lorsqu'elle a protégé notre industrie automobile face à une distorsion de concurrence pour les véhicules électriques chinois, nous soutenons le fait que pour nos agriculteurs et nos industriels, on ne doit pas avoir de distorsion de concurrence. On doit être avec les mêmes règles du jeu. Aujourd'hui, ce n'est pas l'état de la discussion. Donc je suis toujours dans la même position.

Journaliste

Demain vous allez discuter avec le Président BIDEN et M. SCHOLZ du Proche-Orient et de l'Ukraine. Le Président ZELENSKY vous a présenté son plan de victoire. Est-ce que vous pouvez nous dire ce que vous en pensez en détail, et notamment de leur demande d'une invitation immédiate à rejoindre l'OTAN ?

Emmanuel MACRON

La demande est celle d'une invitation à venir au sommet de l'OTAN, pas ce qu'on appelle une adhésion formelle entière. Dans un premier temps, en tout cas, ils veulent être des invités réguliers pour envoyer ce signal. La France soutient cet aspect. La question substantielle qu'il y a derrière, c'est celle de la nature des garanties de sécurité. Donc c'est celle-là dont nous devons parler demain, entre autres, aussi entre Européens, mais dont nous aurons à parler à Berlin avec le chancelier SCHOLZ, le Président BIDEN et le Premier ministre STARMER. Je pense qu'il y a beaucoup de choses dans les propositions et les demandes du Président ZELENSKY qui sont justifiées et que nous restons dans la même, je dirai le même cap, c'est-à-dire que nous soutenons l'Ukraine dans son effort de résistance face à la guerre d'agression russe, nous ne voulons pas d'escalade, mais nous voulons qu'elle soit le plus rapidement possible dans une situation qui lui permette de négocier une paix juste et durable, c'est-à-dire respectueuse du droit international. Et ce faisant, il est indispensable qu'on continue à aider concrètement les Ukrainiens et qu'on regarde de manière très précise leurs demandes.

À ce titre, la France est en train de mener, comme vous le savez, une première sur le plan du soutien, qu'a rappelé d'ailleurs ce matin le président ZELENSKY en s'en félicitant. C'est que nous formons et nous équipons de manière intégrée une brigade entière dans l'est de la France. Et donc, on aura près de 2 500 soldats ukrainiens qui repartiront début décembre dans leur pays, formés et équipés, et donc, avec l'ensemble des équipements militaires et des munitions qui leur permettront de défendre leur pays. Nous continuons.

Merci beaucoup, mesdames et messieurs. Je vous souhaite une bonne soirée.